



La robuste structure mécano-soudée entièrement métallique de la dalle **Gim** la destine aux milieux industriels sévères : plates-formes offshore, navires, salles blanches, salles machines, locaux à forte hygrométrie, etc. Elle peut recevoir tous les revêtements utilisables pour les planchers surélevés.

Composition

La dalle **Gim** est constituée :

- d'un plateau répartiteur supérieur en tôle d'acier de 3 mm d'épaisseur.
- d'un cadre périphérique tubulaire en acier, soudé au plateau.
- de profils intérieurs de renfort en acier, soudés au plateau.
- d'un jonc plastique périphérique de finition, fixé au plateau supérieur.

Toutes les faces visibles de la dalle **Gim** sont peintes.

Revêtements

La dalle **Gim** peut recevoir les revêtements suivants :

- stratifié
- linoléum
- vinyl
- caoutchouc

La dalle **Gim** peut être fournie sans revêtement.

Options

Perforation pour soufflage de l'air (**GimPf**, page 6).

Dimensions

Module standard : 600 mm.
Modules spéciaux sur demande.

Classement au feu

La dalle **Gim** hors revêtement, est classée M0 par nature.

Résistance électrique transversale

Elle varie de $5 \cdot 10^5$ à $2 \cdot 10^{12}$ ohms, selon les propriétés du revêtement.

Caractéristiques mécaniques

	Montage	Classe	Rapport d'Essai
Gim	Autoportant	5B	n° 06.10.0905
	Traverses 30/15	6C	n° 06.10.4917

NB : Un système classé **5B** est un système dont la charge de rupture est au minimum égale à 10 kN (Classe de charge 5).

Avec un coefficient de sécurité égal à 2, la charge admissible de ce système est au minimum égale à 6 kN, pour une flèche inférieure à 3 mm (Classe de flèche B).

Voir tableaux ci-dessous pour les autres classes.

Essais effectués sous contrôle de SOCOTEC CONSULTING.

Classes de charges selon Norme Européenne NF EN 12825. Coefficient de sécurité = 2.

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
Charge de rupture	>4kN	>6kN	>8kN	>9kN	>10kN	>12kN
charge admissible	>2kN	>3kN	>4kN	>4,5kN	>5kN	>6kN

Classe de flèche	Flèche maximale
A (la plus contraignante)	2,5 mm
B	3,0 mm
C (la moins contraignante)	4,0 mm

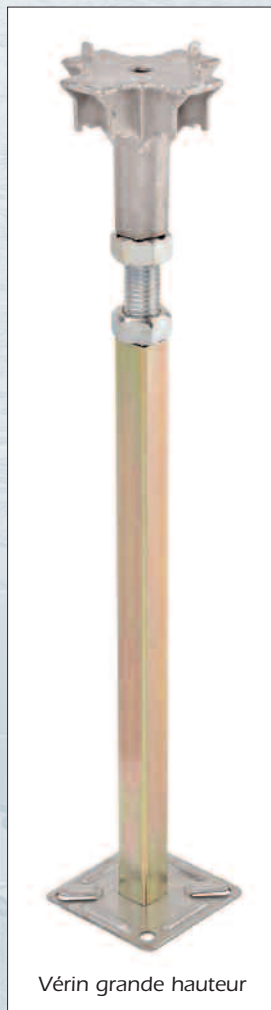
Vérins



Vérin standard



Vérin faible hauteur



Vérin grande hauteur

Les vérins sont constitués :

- d'une embase carrée en acier traité.
- d'une tige filetée en acier zingué, soudée sur l'embase.
- d'une tête cruciforme creuse en aluminium, moulée sous pression.
- d'un écrou cranté qui assure le réglage et le blocage en hauteur.

➔ Vérin standard

Le canon de la tête a une longueur suffisante pour permettre un réglage de la hauteur dans une plage de ± 20 mm.

Les ergots de la tête de vérin assurent le centrage horizontal des dalles.

➔ Vérins pour faible hauteur

La tête en acier embouti intègre l'écrou de réglage et permet un réglage en hauteur dans une plage de ± 7 mm.

La dalle repose sur une pastille conductrice dont les ergots assurent le centrage horizontal des dalles.

Ces vérins permettent une hauteur finie minimum de 70 mm.

➔ Vérins pour grande hauteur (Hauteur finie > 800 mm)

Leur composition et leur dispositif de réglage sont identiques aux vérins standard mais la tige filetée, limitée à sa partie utile, prolonge un tube carré.

➔ Mise en place des vérins

L'embase des vérins est collée au sol à l'aide d'un adhésif spécialement conçu.

L'embase des vérins peut comporter un dispositif permettant la fixation rapide et sûre de la tresse de mise à la terre.

➔ Capacité de charge des vérins

Tous nos vérins répondent aux exigences de la Norme NF EN 12825 : la charge sur un vérin doit être au moins égale à quatre fois la charge admissible du système soumis à l'essai.

Traverses



Traverses clipsables

➔ Traverses clipsables

Elles sont constituées de profils en U en acier traité.

Un embouti cranté permet de les clipser sur les têtes de vérins.

Ce dispositif procure une grande rigidité et une meilleure stabilité aux efforts horizontaux.

La hauteur des ailes est adaptée aux performances à obtenir :

- Ailes de 30 mm : type 30/15.
- Ailes de 45 mm : type 45/15.

➔ Traverses spéciales

Pontages pour conduits, gaines, trémies :

Ces traverses ou profils permettent la suppression d'un ou plusieurs vérins pour franchir les obstacles, conduits, gaines, trémies, caissons, etc ...

On admet dans ces zones une flèche de 20% supérieure à celle imposée pour le reste du plancher surélevé.